

Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux Le salarié, entre rupture choisie et rupture subie ? Interrogations sur des ruptures du contrat de travail

vendredi 29 mars 2013 de 9h à 17h30

**Pôle juridique et judiciaire, amphi Duguitt,
35, place Pey-Berland - 33000 Bordeaux**

Pour les avocats :

journée validée au titre de la formation continue des avocats, inscription préalable obligatoire.
Modalités et tarifs : contacter l'Institut du travail.

Pour les conseillers prud'hommes :

journée prise en charge par le congé prud'homal. *Modalités : contacter l'Institut du travail.*

Pour les autres participants : ENTRÉE LIBRE
déjeuner sous réserve d'inscription préalable **avant le 5 mars 2013.**
Modalités et tarifs : contacter l'Institut du travail



Venir au Pôle juridique et judiciaire

DEPUIS LA GARE DE BORDEAUX

> Gare Saint-Jean, prendre le **tram C (direction Les Aubiers)**, descendre arrêt Porte de Bourgogne et prendre le **tram A (direction Mérignac)**, descendre arrêt Hôtel de ville (*durée totale : 20 mn env.*).

DEPUIS LA GARE DE PESSAC CENTRE

> Prendre le **tram B arrêt Pessac centre (direction Bassins à flot / Claveau)**, descendre arrêt Hôtel de ville (*durée totale : 30 mn env.*).

DEPUIS L'AÉROPORT

> Prendre le bus **liane 1** jusqu'à Gambetta, rejoindre la rue Vital Carles et prendre le **tram B arrêt Gambetta (direction Pessac Centre)**, descendre arrêt Hôtel de ville (*durée totale : 50 mn env.*).



Institut du travail • Université Montesquieu - Bordeaux IV
Avenue Léon Duguitt • 33608 Pessac Cedex • T. 05 56 84 85 69
itbx4@u-bordeaux4.fr • <http://institutdutravail.u-bordeaux4.fr>



Colloque de l'Institut du travail de Bordeaux

Le salarié, entre rupture choisie et rupture subie ? Interrogations sur des ruptures du contrat de travail

**Pôle juridique et judiciaire, amphi Duguitt
35, place Pey-Berland à Bordeaux**

Contact :

Institut du travail • T. 05 56 84 85 69
itbx4@u-bordeaux4.fr
<http://institutdutravail.u-bordeaux4.fr>

rupture conventionnelle

harcèlements

expertise

protection

démission

entreprise

personnel

vendredi
29 mars
2013

travail

employeur

flux et reflux

salarié

licenciement

interactions

disciplinaire

contrat de travail

Les motifs du licenciement personnel dans la tourmente

Sous la présidence de **Valérie Lacoste-Mary**,
maître de conférences à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV,
Comptrasec UMR 5114 CNRS, directrice de l'Institut du travail de Bordeaux

- 9h **Allocution d'ouverture**
Valérie Lacoste-Mary
- 9h15 **Allocution du président de l'Université Montesquieu - Bordeaux IV**
Yannick Lung,
professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV
- 9h30 **Le licenciement disciplinaire en eaux troubles**
9h30 - 10h
**La faute disciplinaire :
les interactions vie personnelle / vie professionnelle**
Patrice Adam,
maître de conférences à l'Université de Nancy
- 10h - 10h30
**Les insuffisances professionnelles et de résultats,
fautes ou manquements objectifs ?**
Alain Chirez
professeur à l'Université de la Polynésie française
- 10h30 *Pause*
- 11h **Les licenciements pour inaptitude :
un courant ascendant ?**
11h - 11h30
Inaptitude et rupture du contrat
Marc Véricel,
professeur à l'Université Jean Monnet, Saint-Etienne, CERCRID
- 11h30 **Les remous de la protection contre les harcèlements**
11h30 - 12h
Le point sur les licenciements en lien avec un harcèlement
Christophe Radé,
professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV,
Comptrasec UMR 5114 CNRS
- 12h *Discussion avec la salle*
- 12h30 *Déjeuner*

Le déferlement de la volonté du salarié sur la rupture du contrat ?

Sous la présidence de **Sébastien Tournaux**,
professeur à l'Université des Antilles et de la Guyane, Comptrasec,
UMR 5114 CNRS, Institut du travail de Bordeaux

- 14h **La volonté du salarié :
vent nouveau sur la rupture du contrat de travail**
14h - 14h30
La volonté du salarié dans la relation de travail
Pascal Lokiec,
professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense
- 14h30 **Flux et reflux de la volonté du salarié
dans la rupture du contrat de travail**
14h30 - 15h
**La volonté du salarié en matière de rupture
unilatérale du contrat de travail**
Frédéric Géa,
professeur à la Faculté de droit de Nancy, Université de Lorraine
CERIT-Institut François Génys, EA 1138
- 15h - 15h30
**La volonté du salarié en matière de ruptures
bilatérales**
Gilles Auzero,
professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV,
Comptrasec, UMR 5114 CNRS
- 15h30 *Tour de table syndical*
- 16h30 *Discussion avec la salle*
- 17h *Clôture du colloque*
Rapport de synthèse
Jean-Pierre Laborde,
professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV,
Comptrasec UMR 5114 CNRS,
président honoraire de l'Université

salarié

employeur

rupture conventionnelle

harcèlements

contrat de travail